

Déclaration des élus FO au CSA du 9 mars 2023

Cette réunion du CSA se tient au moment où des millions de grévistes et de manifestants ont signifié leur détermination à tout mettre en œuvre pour faire capoter la tentative de coup de force du gouvernement contre plus de 90 % des actifs et au moment où, de plus en plus, s'exprime la nécessité pour cela d'arrêter le pays jusqu'au retrait total de la réforme des retraites.

Et on nous demande aujourd'hui d'approuver de nouvelles restructurations de service dont nous n'avons été informés que très tardivement lorsqu'elles ont été totalement finalisées et qui, comme les précédentes, s'inscrivent dans une politique de dislocation de la Fonction publique, de mise en cause des statuts et de détérioration des conditions de travail des personnels.

En avançant des justifications qui, à chaque fois, viennent invalider celles qui avaient été antérieurement présentées, on voudrait nous vendre une énième réorganisation de la DEPP, avec, de surcroît, un projet de déménagement interne à la veille du déménagement complet du bâtiment Dutot programmé en 2024. Ce projet de réorganisation prend bien soin de ne pas évoquer la précarisation de ses effectifs qui comprennent 42 contractuels dont 34 CDD auxquels il faut ajouter 7 apprentis sur un effectif de référence de 150.

La direction de l'encadrement devrait, elle aussi, subir une nouvelle restructuration avec à la clef de nouveaux déménagements en perspective pour ses agents. En mettant l'accent sur l'individualisation de la gestion des personnels de l'encadrement supérieur, cette restructuration s'intègre à l'offensive menée contre la gestion statutaire sur la base de la loi de transformation de la Fonction publique qui ouvre d'ailleurs grand la porte au recrutement de contractuels y compris sur les emplois de direction.

On cherche là aussi à nous vendre cette restructuration en insistant sur les créations de postes prévues pour assurer cette gestion individualisée en omettant de rappeler que 20 nouvelles suppressions de postes sont programmées à l'administration centrale par le budget 2023.

Il faut également souligner, même si le sujet ne figure pas à l'ordre du jour du présent CSA, que se poursuit actuellement le dépeçage du secteur Jeunesse et Sports, et particulièrement de la DJEPVA, avec la mise en place d'une délégation générale du Service National Universel dont la responsable aurait rang de directrice pour mettre en œuvre la généralisation du SNU, c'est-à-dire la transformation du SNU en système obligatoire d'embrigadement de la Jeunesse sous la tutelle du ministère des Armées.

A cela s'ajoute une généralisation des surcharges de travail liées aux réductions d'effectifs qui s'accompagnent de menaces sur les missions d'un certain nombre de bureaux comme à la DGRH.

C'est le cas, notamment, au bureau SAAM A2, à la DGRH comme par exemple dans les bureaux DGRH A2-2 et DGRH B2-4 dont nous avons signalé à l'administration la situation qui devient intenable, ou dans d'autres services tels que le standard dont les agents sont contraints à travailler à 3 au lieu de 7 antérieurement.

Assez de restructurations. Arrêt immédiat des suppressions de postes et recrutement de tous les agents titulaires nécessaires. Non à la destruction de nos statuts. Non à la précarisation. Titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent. Augmentation significative des primes de nos collègues catégorie C et de nos collègues enseignants.

Et ces revendications de défense des emplois, d'augmentation des salaires, des conditions de travail et des protections statutaires des agents sont indissociables de la revendication qui unit plus de 90 % des actifs, à savoir celle du retrait total de la réforme des retraites.